

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 DDCT 18** Subventions (22.000 euros) à 5 associations pour le financement de projets portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 31 mai 2016 par lequel Mme la Maire de Paris propose une subvention à cinq associations ;

Vu l'avis du Conseil du 18<sup>ème</sup> arrondissement en date du 30 mai 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement en date du 31 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4e Commission ;

Délibère :

Article 1 : une subvention d'un montant de 8.000 € est attribuée à l'association Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales (75761) pour une action intitulée « Centre de ressources et de sensibilisation sur les migrations internationales » (2016\_01899).

Article 2 : une subvention d'un montant de 2.000 € est attribuée à l'association Ma goutte d'or (121202) pour une action localisée dans le 18<sup>ème</sup> et intitulée « Raconte-moi TON histoire » (2016\_05499).

Article 3 : une subvention de 5.000 € est attribuée à l'association Paroles d'Hommes et de Femmes (21401) pour une action intitulée « 100 témoins 100 écoles. La mémoire et l'action des migrants sources d'éducation, de lien social » (2016\_06156).

Article 4 : une subvention de 2.000 € est attribuée à l'association Resonancias (50161) pour une action localisée dans le 18<sup>ème</sup> et intitulée « Film Documentaire: Les voix des boutons d'or » (2016\_04602).

Article 5 : une subvention de 5.000 € est attribuée à l'association Trajectoires : recherches historiques et action sociale pour une action localisée dans le 20<sup>ème</sup> et intitulée « Présences chinoises et patrimoines des migrations dans l'Est parisien » (2016\_02507)

Article 6 : La dépense correspondante, s'élevant à 22 000 €, sera imputée sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, au chapitre 65, article 6574, rubrique 020, ligne VF 15003 «Subventions aux associations au titre de l'intégration et des Résidents non communautaires» du budget de fonctionnement du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2016 et exercices suivants sous réserve de décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**